



STÉPHANE COSTA

Co-président du GIEC normand

« Basse Saône 2050 intègre toutes les composantes du territoire »

Pour le géographe, qui co-préside le « GIEC normand », le projet de la Saône peut inspirer d'autres territoires.

Tout le monde a entendu parler du GIEC, le Groupe intergouvernemental pour l'étude du climat. Mais qu'est-ce que le « GIEC normand » ?

Stéphane Costa : Comme tous les littoraux, le littoral de Normandie est en proie à des évolutions importantes. C'est un phénomène tout à fait naturel, mais le problème c'est qu'aujourd'hui cette évolution régressive des littoraux rattrape l'urbanisation qui s'est imprudemment implantée trop près du rivage. Aujourd'hui il faut donc absolument gérer ces enjeux situés à proximité du littoral et donc menacés par les dynamiques actuelles, aussi bien l'érosion côtière que les submersions de tempête. Le président de région Hervé Morin a demandé la constitution d'un « GIEC normand », que j'ai la chance de codiriger avec un collègue de l'université de Rouen. Il est constitué d'experts régionaux (scientifiques et spécialistes) sur les différentes thématiques liées au climat et à son évolution, et il a pour but de traduire les prévisions du GIEC international pour le territoire normand,

et de faire la synthèse des travaux scientifiques locaux existants sur ce sujet. Ces prévisions permettront de se préparer aux impacts du changement climatique, de faire en sorte que le territoire, ses acteurs et ses habitants s'y préparent. En fait, le GIEC normand permet de régionaliser les connaissances scientifiques et techniques, de les diffuser auprès des acteurs régionaux et de la population pour que chacun puisse anticiper les changements climatiques et engager les actions nécessaires pour s'y adapter ou les atténuer. L'idée est de faire un état de l'art de ce que l'on connaît sur l'évolution actuelle du climat et ses conséquences mais aussi de l'impact des conséquences d'un changement climatique qui s'avère très violent et qui générera malheureusement des phénomènes qui seront également très violents.

C'est dans ce cadre que vous vous intéressez au projet de territoire Basse Saône 2050 ?

Pas seulement ! A l'université de Caen, en géographie, je travaille sur

les risques naturels en milieu littoral, et en particulier sur l'impact du changement climatique et de l'élévation du niveau des mers sur les littoraux. Je suis aussi référent scientifique pour la stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte portée par le ministère de la transition écologique. L'objectif de cette stratégie est aussi de capitaliser la connaissance, de la diffuser, tout cela ayant pour objectif d'améliorer la décision politique et les politiques publiques.

En quoi ce projet de territoire peut-il nourrir les réflexions d'autres territoires ?

C'est un exemple en France d'un projet vraiment intégré. Il prend en compte toutes les composantes du milieu : techniques, juridiques, financières, sociales, psychologiques et donc politiques. Sur un espace réduit toutes ces dimensions ont été menées de front et c'est ce qui en fait un exemple à suivre. Je participe à ce projet depuis le projet initial il y a maintenant une quinzaine d'années, et maintenant avec le Conservatoire du littoral. J'ai été intégré plus récemment dans le comité de suivi. Voir enfin fleurir ces chantiers, c'est vraiment une satisfaction !



PACCo

MERCI L'EUROPE



A DEUX REPRISES, à travers les programmes européens LiCCo puis PACCo, l'Union européenne a apporté des financements décisifs au projet de territoire de la Saône, en France, et de l'Otter, en Angleterre.

► EN PAGES INTÉRIEURES.

COMMUNICATION : LA SAÛNE S'AFFICHE

Le projet de territoire Basse Saône 2050 rencontre l'intérêt de très nombreux acteurs de territoires côtiers, en France et en Europe. Les acteurs de Basse Saône 2050 sont donc conduits à communiquer tous azimuts. Le mois de mars 2023 a été particulièrement fertile en événements.

- Mercredi 8 et jeudi 9 mars : **Atelier technique** sur la stratégie d'adaptation du territoire mise en œuvre dans la Saône.
- Jeudi 23 et vendredi 24 mars : **Colloque** : Puisque la mer monte...
- Mardi 28 mars : **webinaire** Restaurer les habitats côtiers - miser sur la biodiversité. *Les leçons de la Saône (France) et de l'Otter (Angleterre).*

DANS LA VALLÉE DE L'OTTER...

La nouvelle route qui traverse la vallée est désormais ouverte au public après l'achèvement d'un pont. Elle enjambe le nouveau réseau de filandres créé à l'automne pour acheminer l'eau dans et hors de l'estuaire restauré, la surélévation du pont permet d'améliorer l'accès du public en offrant un itinéraire sûr et non inondable tout au long de l'année.

Lettre produite pour le Projet de territoire Basse Saône 2050. Rédaction et réalisation : **L'Agence Nature**.
Crédits photo : Drones Smart Images / Conservatoire du littoral, Clinton Devon Estate, et L'Agence Nature/Conservatoire du littoral.
Dans le cadre de PACCo (Promouvoir l'Adaptation aux Changements Côtiers), financé majoritairement par le Fonds Européen de Développement Régional au travers du programme Interreg France (Manche) Angleterre.



Qu'est ce que le projet Basse Saône 2050 ?

Adapter le territoire de la basse vallée de la Saône aux réalités du XXI^e siècle, c'est l'ambition du projet de territoire Basse Saône 2050, qui intègre trois volets :
• appréhender le risque inondation en favorisant l'écoulement de la Saône à la mer tout en répondant au risque submersion marine ;

- prendre en compte l'ensemble des usages socio-économiques de la basse vallée (riverains, usagers, agriculteurs, pêcheurs, chasseurs, touristes...);
- améliorer la qualité du milieu (zone humide, continuité écologique, paysage, eau, etc.) et restaurer la biodiversité.

PACCo

Merci l'Europe !

Sans la contribution décisive de l'Union européenne, à travers le programme franco-britannique PACCo, le projet Basse Saône 2050 n'aurait sans doute jamais pu se concrétiser.

U N PLOMBIER POLO-NAIS... Une cheffe d'entreprise andalouse... Un routier bavarois... Ils ne le savent sûrement pas, mais tous trois ont mis la main à la poche pour que Longueil puisse bénéficier d'une station d'épuration toute neuve, et Quiberville d'un nouvel équipement adapté aux attentes des touristes du XXI^e siècle et protégé des crues de la Saône et des colères de la Manche...

TOUS LES PROTAGONISTES en conviennent : sans les 9,3 millions d'euros que l'Union européenne a investis pour la partie « Saône » du programme PACCo (Promouvoir l'Adaptation aux Changements Côtiers), le budget du projet de territoire Basse Saône 2050 n'aurait jamais pu être bouclé.

De même, de l'autre côté de la Manche, la basse vallée de l'Otter n'aurait pas pu compter sur des fonds exclusivement britanniques pour adapter son territoire à la nouvelle donne climatique et à l'élévation du niveau marin.

PACCO est en effet un programme « Interreg », qui vise à promouvoir la coopération entre les régions européennes. Pour qu'un projet soit recevable, il doit rassembler au moins deux régions frontalières de deux États membres de l'UE.

Ça tombe bien, la Normandie et le Devon avaient un problème commun avec leurs fleuves côtiers dont les connexions à la mer sont devenues dysfonctionnelles. Alors, quand en 2017 Mike Williams, expert environnementaliste à l'Environment Agency, a appelé Régis Leymarie, délégué adjoint pour le Conservatoire du

littoral en Normandie, qui coordonne le projet Basse Saône 2050, pour lui proposer de déposer un projet anglo-français, l'hésitation a été de courte durée...

POURTANT, constituer un dossier de ce type n'a rien d'une sinécure : l'administration bruxelloise, très soucieuse des deniers des citoyens de l'Union, a inventé des procédures complexes pour vérifier que les projets qui lui sont soumis répondent exactement à ses critères, que les protagonistes ont la capacité et la crédibilité pour les conduire, et que les compléments de financements sont garantis. Aide-toi, l'Europe t'aidera... Or le 23 juin 2016, les Britanniques avaient choisi, par référendum, de quitter l'Union européenne. Il était donc impératif que tout soit bouclé avant que le Brexit soit effectif.

CÔTÉ FRANÇAIS, l'agence de l'eau Seine-Normandie, la Région Normandie, le département de la Seine-Maritime, le Syndicat Mixte des Bassins Versants Saône Vienne Scie, les communes de Sainte-Marguerite-sur-Mer, Longueil et Quiberville-sur-Mer, la Communauté de communes Terroir de Caux, le Conservatoire du littoral, ont été mobilisés. Chacun avec ses exigences, ses objectifs propres, ses compétences, ses procédures internes...

MALGRÉ TOUT, AU COURS DE L'HIVER 2018-2019, Français et Britanniques sont fin prêts. Le dossier est envoyé à Bruxelles.

En avril, la sentence arrive : dossier rejeté. Il manque un document ici, un tampon là, une garantie ailleurs... En panique, tout le monde remet l'ouvrage sur le métier. Une nouvelle

mouture est adressée à la Commission européenne. Le 28 janvier 2020, le projet est finalement validé... trois jours avant l'entrée en vigueur du Brexit !

LA FÊTE SERA POURTANT DE COURTE DURÉE. Les versements de fonds européens sont conditionnés à l'avancée effective des travaux. Or la période 2020-2021 n'est pas la plus favorable à la conduite de plusieurs chantiers simultanés dans un planning contraint : le Covid et les confinements qui vont avec sont passés par là... Et 2022 n'arrange guère les choses : le 24 février, l'entrée des chars russes en Ukraine provoque, dans toute l'Europe, une explosion des coûts des matières premières, et des pénuries sur certains matériels. La mise en service de la station d'épuration de Longueil est retardée par des ruptures de stocks sur certains composants des pompes hydrauliques. Et la règle européenne est drastique : au 31 mars 2023, PACCo sera terminé !

NÉANMOINS, au prix de quelques insomnies et d'autant de sueurs froides, Britanniques et Français auront pu mener à bien les chantiers prévus dans les vallées de l'Otter et de la Saône.

POUR RÉUSSIR CE PARI, ils ont pu compter sur leur expérience partagée, acquise entre 2011 et 2014 au sein du projet LiCCo (Littoraux et Changements Côtiers). Ce projet Interreg Transmanche avait pour objet d'accompagner les populations côtières pour comprendre, se préparer et s'adapter aux effets du changement climatique, de l'élévation du niveau de la mer et de l'érosion sur leur littoral. Neuf sites, cinq en Normandie et quatre dans le Devon et le Dorset, ont été étudiés (parmi lesquels, déjà, la vallée de la Saône). Les enseignements tirés de LiCCo ont contribué aux réflexions et à l'élaboration du projet Basse Saône 2050.

En 2011 déjà, la patronne andalouse et le plombier polonais contribuaient à l'avenir de la basse vallée de la Saône. Merci qui ?



Les basses vallées de l'Otter (Angleterre) et de la Saône ont bénéficié de fonds européens pour réaliser leurs aménagements.